

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice : 29*

*Présents : 20*

*Pouvoirs : 05*

*Excusé : 01*

*Absent : 03*

*Qui ont pris part*

*à la délibération : 25*

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2024

Date de convocation : 15 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux novembre à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles ; M. DEDONS Fabrice donne pouvoir à M.TOULOUSE ; Mme ASNARD Majorie donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie ; M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan ; M. DEZEREAUD Phillippe donne pouvoir à M.CALMET Pierre.

Excusé : M. SAUVAT Sébastien.

Absent : M. BLANC Romain ; Mme SAUQUET ; MONTAGNY Nolwenn.

Secrétaire de séance : M.FRANCHESCHINI Damien.

**9. CHANGEMENT DU MONTANT DE LA BOURSE VERSEE AUX BACHELIERS**

Monsieur le maire rappelle à mesdames et messieurs les conseillers municipaux que le montant actuel de la bourse versée aux bacheliers mandréens est de 50€, qu'il leur ait aussi remis une médaille.

La modification apportée aura pour effet de ne plus remettre de médaille mais d'ajouter le montant de celle-ci à la valeur de base de 50€, créant ainsi un total de 70€.

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

**DECIDE A L'UNANIMITE**

De bien vouloir autoriser monsieur le maire à modifier le montant de la bourse versée aux bacheliers.

**Signé : Le Maire,**

**Gilles VINCENT**